

Attention, nouveau n° de tél :
09 78 81 69 68

Info Conso INDECOSA CGT 86

JUILLET/AOÛT 2023



EDITO

Le droit de se nourrir sainement pour vivre plus longtemps !

On a pour habitude de dire « *Quand on a la santé, tout va* » ou « *La santé, ça n'a pas de prix* ».

... Oui, mais, de plus en plus d'études démontrent un lien fort entre santé et alimentation saine, équilibrée ! Qu'est-ce qu'une alimentation saine et équilibrée ? Est-elle accessible à tous ? correspond-t-elle au goût de chacun ?

Nous traversons une période de forte inflation qui n'influe pas seulement sur les salaires et le pouvoir d'achat, mais aussi sur la qualité des produits vendus en rayon et du régime alimentaire des consommateurs et donc sur la santé.

Intimement liées, crise énergétique et crise alimentaire ne sont pas des chocs transitoires. Elles interrogent directement un modèle de production alimentaire trop dépendant des énergies fossiles et remettent en cause les méthodes d'exploitation des sols, les façons de cultiver. Les crises s'accumulent, précarisent, fragilisent une partie de plus en plus importante de la population.

Comment rompre ce cycle ? Est-ce possible ?

Que fait le gouvernement ? Chèque énergie, panier alimentaire, etc. Est-ce vraiment des réponses ?

N'est-il pas temps de sanctuariser les besoins premiers de tous citoyens (se nourrir – se chauffer -se soigner -se loger), de les déclarer droits inaliénables et donc de repenser comment les satisfaire hors de toute spéculation ?

L'antenne d'INDECOSA CGT 86 de Poitiers sera fermée en août.

ÉVITEZ DE MANGER TROP
GRAS TROP SALE TROP SUCRÉ



ALIMENTATION – SANTE

Les grands maux d'aujourd'hui

Les politiques de prévention

L'expérimentation de la Sécurité
Sociale Alimentaire

Vie de l'Association

INDECOSA CGT, c'est quoi ?

INDECOSA CGT vous accueille, sur rendez-vous, dans ses locaux :

21 Bis Rue Arsène Orillard à POITIERS ou au
téléphone : 05 49 60 34 70 ou **09 78 81 69 68**.

(Détail des autres points d'accueils en dernière page).

CONSO

Les grands maux d'aujourd'hui : Obésité, maladies cardio-vasculaire, cancer....



De nombreuses études diverses et variées démontrent un lien fort entre ces dernières et notre alimentation.

L'obésité touche une partie de plus en plus importante de la population : en 1997 8,5 % pour en arriver à 17 % en 2020.

Elle est particulièrement liée à la malbouffe, c'est à dire aux produits transformés.

Les aliments, en soi, n'entraînent aucune dépendance mais c'est l'ajout de fructose (sucre) qui va entraîner une dépendance, et que l'on peut retrouver notamment dans les céréales du matin mais aussi dans les plats préparés etc.

Techniques secrètes du lobby du sucre

INFO

- Vilipender le Nutriscore.
- Promouvoir une consommation « raisonnée ».
- Payer des scientifiques pour accuser le « gras ».
- Mettre en avant les édulcorants alors qu'une étude de sept 2022 en démontre la dangerosité pour les maladies cardio-vasculaires dans la mesure où le goût du sucre est maintenu (même phénomène que pour la cigarette -alors pourquoi promouvoir la même campagne d'information ? Signalement sur l'emballage etc.
- Lobbying très actif auprès des parlementaires.
- Enfin, utilisation des influenceurs...

Les Politiques de prévention

Elles s'avèrent insuffisantes puisque centrées sur le consommateur. C'est un leurre de croire que les personnes sont libres de choisir quand on sait que 80 % des aliments proposés en grandes surfaces sont ultra transformés.



Par ailleurs « 45 % des Français sont aujourd'hui fragilisés par la hausse des prix.... Ils sont 13 millions de foyers à être très justes au niveau finances et près de 3 millions qui ne s'en sortent plus du tout » L'alimentation de base représente une part de plus en plus lourde dans le budget des ménages.

Un français sur deux dit ne pas pouvoir finir le mois et une partie de plus en plus importante d'être contraint de choisir entre les différents postes de dépenses.

CONSO

QUOI?



t'as vu
les prix?

Actuellement, de moins en moins de consommateurs peuvent s'acheter des fruits et légumes. Or ce sont les éléments de base d'une alimentation saine à forte valeur nutritionnelle. Tout est devenu « cher ». En à peine un an, le prix des légumes frais a notamment augmenté de 33,9 %. Si la hausse des prix semble être stationnaire, actuellement, on observe toutefois une hausse à 14 %, et le prix du sucre, lui, continue de grimper... Privilégier les produits gras à une alimentation saine est donc plus une nécessité qu'un choix.

Face à cette situation, que fait le gouvernement



BRUNO LEMAIRE PRÉPARE
UNE PÉRIODE ANTI-INFLATION



Dans un premier temps, et, après avoir longtemps tergiversé, il a décidé début de cette année de la création du « panier anti-inflation ». Cette mesure s'avère être une véritable arnaque : -en effet, elle ne débute que début mars et ne dure qu'un trimestre... Mais, en juillet, il y a fort à craindre que soit invoquée la sécheresse.

Par ailleurs, le gouvernement laisse le soin aux enseignes de choisir les produits en faisant partie, qui seront surtout, on peut le craindre, ceux des distributeurs comprenant des aliments transformés. Nous attirons l'attention des consommateurs sur l'alimentation (en effet, rien n'empêche que la viande soit importée – Brésil- même observation pour le poulet dont l'importation a augmentée de 120 %) Ainsi, ce fait constitue en une concurrence parfaitement déloyale puisque les paysans français doivent faire face à des charges plus conséquentes : augmentation du coût de la production -chauffage- engrais...

En agissant ainsi, ce gouvernement n'exerce ni son rôle régalién, ni celui de protecteur, de préservation de l'intérêt commun comme il s'en est prévalu, à juste titre, lors de la pandémie ... et, se trouve contraint de renoncer à ses engagements écologiques.



Il est temps de revenir à la maîtrise de notre alimentation. Permettre l'accès de tous à une alimentation de qualité, en faire un droit inaliénable

Il est temps de rappeler que ce modèle agro-industriel qui détruit la planète, la paysannerie et la santé de nos concitoyens n'a rien de naturel. Il résulte du soutien massif des politiques mise en œuvre après la guerre, surtout après 1990. Elles peuvent donc être réorientées pour garantir à toutes et tous un droit à l'alimentation durable, choisie et de qualité.

Car, enfin, chaque paysanne et paysan doit pouvoir vivre dignement de son métier. L'aide alimentaire basée sur le don de leur production ne permet pas de pouvoir rémunérer justement leur travail. Nous affirmons que pour que le travail des uns soit rémunéré et que les autres soient nourris, il faut sortir l'alimentation du « marché ».

CONSO

INFO

Récemment, dans un projet de loi : « pour un choix de compétitivité en faveur de la ferme France », il est proposé :

- L'usage « d'aéronefs téléportés ou contrôlés par intelligence artificielle pour la pulvérisation aérienne de produits phytopharmaceutiques » alors que depuis 2009, en raison des conséquences observées, c'était interdit.
- De revenir sur la séparation des activités de vente et de conseils.
- De proposer un statut « intérêt général » pour les retenues d'eau à usage agricole.
- De revenir sur la définition des 50 % d'aliments de qualité en restauration collective etc.

C'est un texte de recul alors que tous les signaux sont au rouge en matière environnementale du fait de l'usage des pesticides.



Favorisons l'expérimentation de la sécurité sociale de l'alimentation

Dans son avis du 13 octobre 1922, le Conseil National de l'Alimentation (C.N.A.) fait de la Sécurité Sociale de l'alimentation une solution à la précarité alimentaire et appelle à son expérimentation...

C'est le résultat d'un travail d'équipe incluant des personnes précaires qui a duré deux ans. Il part du constat que l'aide alimentaire ne permet pas le choix, le respect des goûts et des pratiques. Elle est, par ailleurs, stigmatisante. Elle doit rester une aide d'urgence et non pérenne. Elle repose sur un modèle agro-industriel de surproduction.

Par contre la Sécurité Sociale Alimentaire prend en compte un revenu paysan, ainsi que l'accès universel à l'alimentation.

L'intérêt commun doit primer sur intérêts corporatistes et particuliers.

CONSO

Rappel des principes en parallèle à la Sécurité Sociale

Comment penser la structure



Les principes :

- L'universalité de l'accès.
- Le financement par la cotisation.
- Le conventionnement démocratique en connaissance de cause des lieux de production, de transformation et de distribution.
- Comme la carte vitale permettant de réaliser des dépenses de santé, la sécurité sociale de l'alimentation permettrait de distribuer, chaque mois, à tous les citoyens une somme leur permettant d'acheter des produits alimentaires conventionnés.

Ce n'est pas une chimère ! La Sécurité Sociale s'est bien construite à la sortie de la guerre dans un contexte économique bien inférieur à notre situation actuelle.

Mais, en attendant la mise en œuvre de telles expérimentations,

LES PROPOSITIONS d'INDECOSA CGT



- Mettre fin aux dispositions de la loi Egalim, qui obligent les enseignes de distribution à réaliser une marge « minimale » de 10 % sur les produits alimentaires.
- Une composition du panier plus conséquente qui couvre réellement les besoins des consommateurs, y compris les plus démunis.
- Rendre obligatoire la mise en œuvre du panier anti-inflation.
- Mettre en place la Sécurité Sociale de l'alimentation ».

Vie de l'Association

L'Association INDECOSA CGT a participé à l'élaboration et à la signature d'une lettre ouverte adressée à Elisabeth BORNE par 70 organisations en date du 23 mai 2023 pour exiger :

Cette Stratégie doit en premier lieu énoncer clairement des objectifs ambitieux et précis pour la transition de notre alimentation, concernant :

- La hausse de la consommation de fruits et légumes frais, de légumineuses, de céréales complètes et de fruits à coque.
- La hausse de la consommation de produits issus de l'agroécologie, en particulier de produits biologiques et de saison, cultivés et produits en France.
- La baisse de la consommation de produits trop gras, trop sucrés et trop salés, ainsi que celle de produits ultra-transformés.
- La baisse de la consommation globale de viande (volaille incluse) et de produits laitiers.
- Pour atteindre ces objectifs, il est indispensable que la Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat planifie des politiques structurelles tout au long de la chaîne de valeur alimentaire, de la production agricole et agroalimentaire à la consommation en passant par la distribution et la restauration hors-domicile. Elle doit en particulier :
- Faire de l'accès de toutes et tous à une alimentation saine et durable une priorité et mettre en place des mesures concrètes pour atteindre cet objectif, notamment en donnant le pouvoir d'agir aux populations les plus précaires socialement.
- Renforcer le soutien économique au secteur de la restauration collective ainsi qu'aux agriculteurs et agricultrices pour les accompagner dans la transition.
- Programmer des mesures contraignantes pour améliorer l'offre et l'environnement alimentaires, incluant en priorité l'interdiction de la publicité pour les produits nocifs pour la santé et pour la planète, l'obligation du Nutri-score, l'encadrement des marges de la grande distribution et la mise en place d'un véritable étiquetage environnemental indiquant également le mode d'élevage.
- Augmenter les moyens dédiés à l'éducation (en milieu scolaire en particulier), à la formation des professionnels de santé et à la sensibilisation de l'ensemble de la population à l'alimentation saine et durable.

La nécessaire transition vers une alimentation durable ne pourra se faire sans mobiliser et accompagner tous les citoyens et citoyennes et l'ensemble des acteurs agricoles, de l'agroalimentaire et de la distribution alimentaire. Nous appelons donc le gouvernement à résister à la pression de certains lobbies agricoles et agroalimentaires et à suivre les recommandations partagées par les scientifiques et la société civile pour que la Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat soit à la hauteur des enjeux écologiques, de justice sociale et de santé publique, dans l'intérêt des citoyens et citoyennes et des générations futures.

À l'occasion des vacances d'été, nous vous rappelons quelques conseils pour en profiter en toute quiétude !

N'hésitez pas à consulter le guide des vacances 2023 (source DGCCRF) toujours plein de bons conseils !

<https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/conseils-ete-2023-les-tubes-de-la-dgccrf>

INDECOSA, C'EST QUOI ?

L'INDECOSA-CGT (Information Défense des Consommateurs Salariés) est une association loi 1901 créée par la Confédération Générale du Travail en 1979. Son principal objectif est la défense de tous les consommateurs du salarié au retraité. Elle pratique ainsi la défense individuelle et/ou collective. Reconnue et agréée par l'État comme représentative, elle participe aux principales instances de concertation où sont débattues avec les professionnels sous l'arbitrage des pouvoirs publics, les intérêts des consommateurs.

Elle est présente sur l'ensemble du territoire français, avec plus de 280 points d'accueils réparties dans les départements, villes et parfois au cœur d'une entreprise dans le cadre des activités du CSE. Chaque année, elle prend en compte et traite des milliers de litiges liés à ses domaines d'intervention. Ses missions s'articulent autour des points suivants : transport et mobilité, banque et argent, habitat et logement, consommation, la santé et l'accès aux soins, l'environnement et la valorisation des déchets. Pour l'INDECOSA-CGT il est impératif de renforcer la présence des organisations de consommateurs dans la gouvernance des questions environnementales. Au niveau institutionnel, INDECOSA-CGT intervient dans un grand nombre d'instances où les intérêts des consommateurs sont en jeu. Au plan national, elle est membre, entre autres, du Conseil National de la Consommation (CNC), du Conseil National des Déchets (CND), du comité consommation de l'AFNOR, ou du comité consultatif du secteur financier (CCSF).

Elle entretient également des concertations avec les directions des opérateurs historiques. Aux niveaux local et régional, elle représente les consommateurs au sein des Centres Techniques Régionaux de la Consommation (CTRC). Au niveau européen, elle est membre de l'association European Consumer Union (ECU) créée en novembre 2009. Elle intervient également auprès du Système européen des paiements automatisés (SEPA). Elle participe à des initiatives organisées par le Comité Economique et Social Européen (CESE).

INDECOSA CGT 86

Composition du Bureau

Présidente : Jocelyne ANTUNES

jose.antunes@wanadoo.fr

Tél : 07 86 45 04 34

Vice-Président : Jean-Claude SARDIN

Tél : 06 10 20 06 07

Sardin.jean-claude@orange.fr

Trésorière : Géraldine RICHARD

dine73.richard@gmail.com

Tél 06 50 13 05 25

Trésorier adjoint : François BONNIN

f.bonnin86@laposte.net

Tél 06 52 87 55 65

Secrétaire : Claudine KEPINSKI

Tél 06 89 02 37 77

claudine.kepinski@hotmail.fr

Secrétaire adjoint : Claude FUZEAU

claudine.fuzeau@sfr.fr

Tél : 07 67 42 41 00

Membres du Conseil d'Administration

Marie Jo BAUDENEAU UL CHATELLERAULT

Béatrice GUILMIN – POLE EMPLOI

Julien HEMON – LC ARMATIS/UD CGT 86

Astrid SINGARRAUD LC ARMATIS

Lionel BONNIFAIT – RETRAITE FAPT

Patrick AUDEBERT – Retraité FAPT

Jean-Philippe GUITTONNEAU – TERRITORIAUX POITIERS

Xavier LARTIGUE – SECURIT DOG MAN

Brigitte ORGERET – POLE EMPLOI

Marie-Nicole TIFFANEAU – Retraitee commerce

Maria Girlenza MERCHANCANO – Organismes Sociaux 86

Accueils :

Le mardi et le jeudi de 14h à 17h (sans RV), 21 bis Rue Arsène Orillard à POITIERS

Tél : **09 78 81 69 68** ou 05 49 60 34 70 - Mail : indecosa86@laposte.net

Le jeudi de 16h30 à 18h30 sans RV et sur RV, 11 Rue du Cognet à CHATELLERAULT

Tél : 05 49 21 15 39 - Mail : indecosachatellerault@gmail.com

Uniquement sur RV, 1 rue du Moulin St Léger à CHAUVIGNY (attention changement)

Tél : **09 78 81 69 68** ou 05 49 60 34 70 - Mail : indecosa86@laposte.net